

N/REF : 7/08/2025 14H33 C:264786 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 07/08/2025 à 14H33

MAY YANNICK

**54 RUE LIBERATION
38610 GIERES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 54 RUE LIBERATION GIERES

M MAY YANNICK 07 68 31 88 06

TARIF 420,58€ TTC EN 2 CHEQUES DE 2 PERSONNES DIFFERENTES

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE MAX 3M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/08/2025 A 13H30

POMPAGE FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 3M3

CURAGE ENTRÉE ET SORTIE

CONTROLE BON ECOULEMENT DES TOILETTES

REPLI MATERIEL

EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 4571025 DU 08/08/2025 BANQUE POSTALE - 315,43 €
RECU CHQ N° 1554202 DU 08/08/2025 CREDIT AGRICOLE - 105,15 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	382,35	382,35
	TOTAL H.T.			382,35
	T.V.A. a 10,00%			38,23
	TOTAL T.T.C.En EURO			420,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN